

A l'attention des familles et proches des personnes accueillies

A Châteaulin, le 15 juin 2020

Objet : Dispositions relatives à l'Accueil de jour

Madame, Monsieur,

En raison de la pandémie COVID-19 et pour des raisons de sécurité sanitaire, il a été décidé de la fermeture des accueils de jour dès le 13 mars 2020. Cette décision a été prise en cohérence avec les recommandations ministérielles.

Le protocole relatif aux consignes applicables sur le confinement dans les établissements hébergeant des personnes âgées en date du 4 juin 2020, définit les modalités de reprise d'activité des accueils de jour, selon des **consignes extrêmement strictes**.

Ces consignes portent principalement sur le respect des règles d'hygiène et des gestes barrières, impliquant :

- Un accueil d'un nombre restreint de personnes,
- Un accueil en demies journées,
- La réalisation d'activités sans partage de matériel,
- L'impossibilité de prise de repas car propices à la contamination.

Par ailleurs, le personnel dédié à l'Accueil de jour a été redéployé sur l'EHPAD, fortement impacté par le confinement qui perdure au-delà du déconfinement de la société civile. De plus, nous faisons face au départ d'un membre de l'équipe, ce qui implique un nouveau recrutement qui ne peut se faire dans la précipitation, notamment, au vu de l'importance du travail effectué auprès des personnes accueillies.

Dans ces conditions, vous comprendrez qu'il est très difficile de rouvrir l'accueil de jour pendant la période estivale. Une réouverture est envisagée au **1^{er} septembre 2020**, sous réserve d'une évolution favorable de la courbe épidémique sur le territoire. Je reviendrai vers vous prochainement pour vous donner plus d'informations sur les modalités de réouverture.

Je suis conscient des difficultés que vous rencontrez à domicile et de l'effort qui vous est demandé. Cependant, une réouverture ne peut être envisagée sans certitude d'une organisation permettant **un accueil sécurisé et de qualité**.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Directeur délégué
Mounir BELHAFIANE

